

Formation pour le trésorier du CE/CSE

Public : trésorier du comité d'entreprise ou de la délégation unique du personnel

Objectifs de la formation

- **Identifier les missions** du trésorier du CE/CSE
- **Maîtriser les techniques de gestion et de comptabilité** spécifiques au CE/CSE
- **Établir un budget** et le gérer au mieux

Approche pédagogique

- Cas pratiques sur la base des documents comptables de votre CE/CSE
- Formation opérationnelle animée par un spécialiste de la comptabilité des CE/CSE

Programme

Les prérogatives du trésorier

- Le rôle et la place du trésorier
- Les conditions d'exercice du mandat
- Les missions du trésorier
- Les moyens mis à disposition

La gestion des budgets et la trésorerie

- La subvention destinée au financement des activités sociales et culturelles
- La subvention de fonctionnement

La responsabilité du trésorier : quels points de vigilance ?

- La responsabilité civile et pénale
- Les obligations comptables du CE/CSE
- Le risque URSSAF : éviter les pièges

Conditions d'inscription en interentreprises : Durée : 2 jours / Date et lieu : à définir / Tarif : 1017 € nets par participant.

*La loi du 28 octobre 1982 reconnaît aux membres titulaires
du comité d'entreprise le droit à une formation économique*